



OCTOPUS ENERGY SERVICES FRANCE

(Siret : 93234545700059)

M. BODSON

87 rue de Richelieu
75002 PARIS



Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV 36

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 19 octobre 2025 au 19 octobre 2026

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 16/09/2025 : 031 0014397 - QBE INSURANCE EUROPE LIMITED (Paris)

- décennale au 16/09/2025 : 031 0016009 - QBE INSURANCE EUROPE LIMITED (Paris)

QualiPV 500 (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 500 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 19 octobre 2024 au 19 octobre 2025

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 24/07/2024 : 031 0014397 - QBE INSURANCE EUROPE LIMITED (Paris)

- décennale au 06/09/2024 : 031 0016009 - QBE INSURANCE EUROPE LIMITED (Paris)



Numéro QualiPV : QPV/76894

Forme juridique : SAS

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 11 octobre 2025

André Joffre,

Président de Qualit'EnR

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

62 rue de la Chaussée d'Antin • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360



QualiPV est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 19 octobre 2028 pour QualiPV 36, 19 octobre 2026 pour QualiPV 500 (probatoire)